

LE BAROMÈTRE ÉCONOMIQUE DU PETR TERNOIS-7 VALLÉES

Janvier 2026



DEUXIÈME TRIMESTRE 2025

Le baromètre économique du PETR est une publication de l'Agence d'Urbanisme de l'Artois, qui paraît chaque trimestre pour suivre au plus près les dynamiques de l'économie territoriale à l'échelle du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Ternois 7 Vallées, qui rassemble les Communautés de Communes du Ternois et des 7 Vallées.

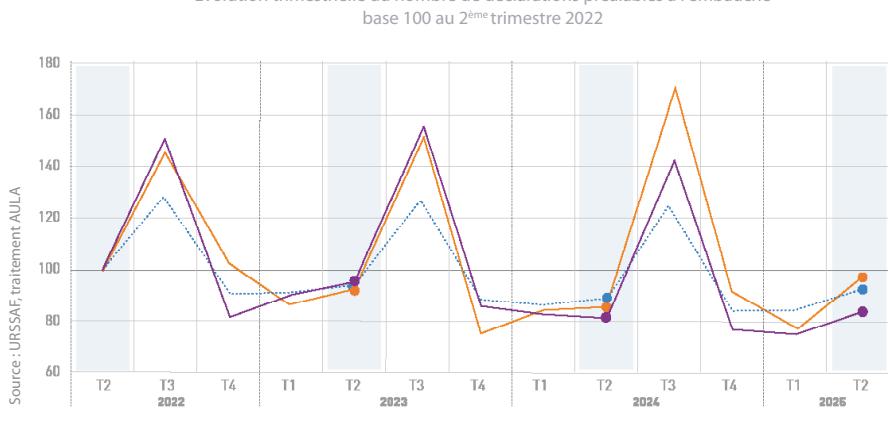
Le baromètre présente les toutes dernières données disponibles sur le marché de l'emploi et l'activité des entreprises, pour observer en temps réel la conjoncture et mieux appréhender les enjeux économiques à venir sur le territoire.

Ebauches et demandeurs d'emploi sur le PETR

2^{ème} trimestre 2025



L'évolution des déclarations préalables à l'embauche à l'échelle des EPCI : Une tendance globale à la hausse



Les données affichées correspondent à des données brutes, non corrigées des variations saisonnières (CVS), et sont donc fortement influencées par les recrutements liés aux périodes estivales.

Le nombre de déclarations préalables à l'embauche (DPAE) a progressé de 6,1 % sur l'ensemble du PETR entre le deuxième trimestre 2024 et le deuxième trimestre 2025. Cette hausse correspond à 8 recrutements supplémentaires pour la Communauté de Communes des 7 Vallées et à 43 recrutements pour la Communauté de Communes du Ternois.

À l'échelle nationale, les déclarations d'embauche augmentent également, mais de manière plus modérée (+1,9 % sur la même période). Le marché de l'emploi local se révèle ainsi plus dynamique que la tendance nationale.



La situation des demandeurs d'emploi du territoire : Une évolution contrastée

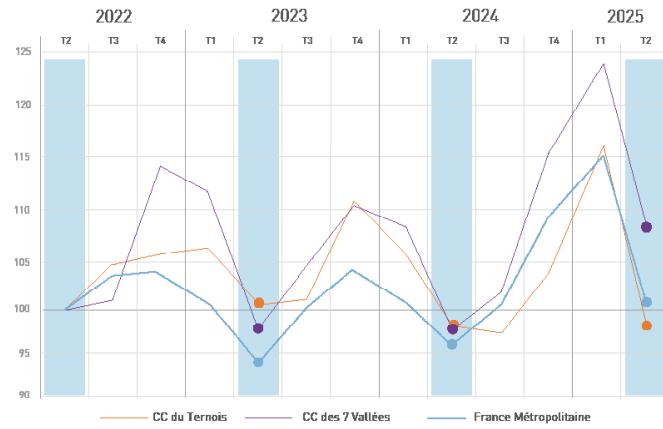
Entre le deuxième trimestre 2024 et le deuxième trimestre 2025, le nombre de demandeurs d'emploi sur la Communauté de Communes des 7 Vallées a augmenté de 10,4 %, soit 110 demandeurs d'emploi supplémentaires. À l'inverse, la Communauté de Communes du Ternois enregistre une stabilité de son nombre de demandeurs d'emploi.

Sur la même période, la France affiche également une hausse de 5,5 % du nombre de demandeurs d'emploi.

La hausse des effectifs au T1 2025 s'explique par l'entrée en vigueur de la loi « plein emploi », qui entraîne l'inscription automatique de nouveaux publics (RSA, CEJ, AIJ, PACEA), puis le reclassement d'une partie d'entre eux en catégories B, C, D, E, F et G, ce qui rend en partie « artificielle » la baisse de la catégorie A entre T1 et T2 2025.

Pour en savoir plus : <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/actualite/ce-qui-change-dans-les-statistiques-sur-les-inscrits-france-travail-avec-LPE>

Évolution trimestrielle du nombre de demandeurs d'emploi (Cat.A)
Base 100 au 2^{ème} trimestre 2022



Source : France Travail, Traitement AULA

Climat des affaires sur le PETR

3^{ème} trimestre 2025



Les défaillances et créations d'entreprises : Une légère amélioration de la dynamique territoriale

Source : Cap Financials (2025), Traitement AULA



Au troisième trimestre, le nombre de défaillances d'entreprises demeure stable sur le territoire du PETR, avec 12 cas recensés.

Le nombre de créations d'entreprises progresse quant à lui de 7,5 % entre le troisième trimestre 2024 et le troisième trimestre 2025, passant de 121 à 129 nouvelles structures.

Les données de défaillances calculent le nombre d'ouvertures de procédure collective par trimestre selon la date de jugement, et recensent les jugements d'ouverture de liquidation judiciaire, de procédure de redressement judiciaire et de procédure de sauvegarde.

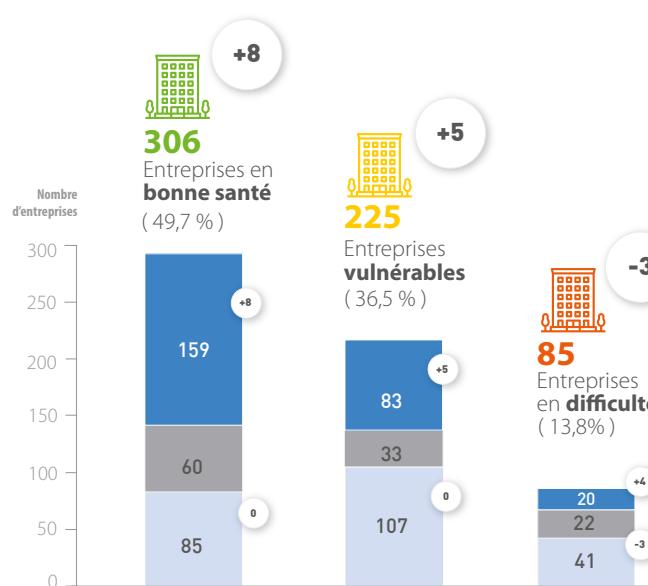


Scoring Nota PME : Une polarisation de la santé financière des entreprises

Avec 616 entreprises, le nombre d'entreprises évaluées au cours de ce trimestre a augmenté de 6 par rapport au trimestre précédent.

94 % des entreprises notées le trimestre précédent n'ont pas changé de catégorie. 7 entreprises auparavant vulnérables sont désormais en bonne santé, tandis que 3 sont passée en difficulté. Parmi les entreprises en difficulté le trimestre précédent, 3 sont aujourd'hui considérées comme vulnérables et 3 sont en bonne santé. À l'inverse, 7 entreprises auparavant en bonne santé sont devenues vulnérables et une se retrouve aujourd'hui en difficulté.

Lors de ce trimestre, une polarisation de la santé des entreprises est observable à l'échelle du PETR Ternois-7 Vallées. En effet, 49,4 % des entreprises en difficulté ont vu leur note baisser, tout comme 48 % des entreprises vulnérables. À l'opposé, parmi les entreprises en bonne santé, 52,3% ont enregistré une hausse de leur note.



* Le scoring Nota PME ne concerne que les entreprises qui publient leurs comptes (soit 606 entreprises sur l'ensemble du PETR au 20/10/2025). L'obligation de dépôt et de publication des comptes concerne les sociétés commerciales qui dépassent 2 des 3 seuils suivants : - total de bilan de plus de 350 000 € ; - chiffre d'affaires net de plus de 700 000 € ; - 10 salariés et plus.

616 Nombre d'entreprises
+10 Évolution du scoring depuis le dernier trimestre

Source : Cap Financials (2025), Traitement AULA

Méthodologie de calcul du scoring Nota PME

3 grands critères de performance :

- **Rentabilité** (capacité à gagner de l'argent)
- **Solvabilité** (capacité à faire face à ses créances)
- **Robustesse** (solidité de l'entreprise au regard de sa structure bilancière)

Pondération par rapport au positionnement de l'entreprise dans son secteur d'activité

Entreprise performante

